

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

S.E. Mr. Marc PECSTEEN, Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

**Débat UNAMID
au Conseil de Sécurité**

New York, 17/4/2019

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

J'aimerais remercier les intervenants pour leurs exposés.

Je souhaite souligner trois points: (1) la nécessité d' une transition crédible et inclusive au Soudan; (2) la situation au Darfour; (3) l'impératif de la lutte contre l'impunité.

Monsieur le Président,

La situation au Darfour doit se lire dans le contexte soudanais et ne peut en être isolée. La Belgique exprime sa préoccupation en ce qui concerne **la situation actuelle au Soudan**. Elle réitère son appel à la retenue dans l'usage de la force, à éviter la violence, et à assurer le plein respect des droits de l'homme, y inclus la liberté de réunion et de manifestation.

La Belgique salue le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'UA du 15 avril qui souligne l'impératif de trouver une solution rapide à la crise actuelle fondée sur le respect de l'ordre constitutionnel et qui reflète les aspirations du peuple du Soudan. Le communiqué exige encore que les militaires soudanais rendent le pouvoir à une autorité politique de transition dirigée par des civils, conformément à la volonté du peuple et à l'ordre constitutionnel.

Un processus consultatif et inclusif impliquant tous les acteurs politiques et parties prenantes devra garantir **une transition consensuelle dirigée par des civils** et devra aboutir, aussi rapidement que possible, à des élections libres, justes et transparentes. La Belgique a pris note de l'annonce de la libération des prisonniers politiques. Cette indispensable mesure contribuera à la création d'un climat de confiance mutuelle en vue de la réconciliation.

Reconnaissant le rôle primordial de l'UA et de l'IGAD, le Conseil de Sécurité, dans ce moment fragile, devra appuyer les efforts de ces acteurs dans la recherche d'une solution pacifique. Nous soutenons les efforts du SG à cet égard.

La situation au Soudan a indéniablement un impact sur la question du Darfour et le processus de paix. Le Conseil devra continuer de suivre attentivement la situation dans le reste du pays et évaluer comment celle-ci influe sur **le processus de retrait et de sortie de la MINUAD**. A cet égard nous attendons le rapport conjoint de l'ONU et l'UA concernant la revue stratégique. En tous cas, une approche prudente d'un retrait soigneusement accompagné s'impose, garantissant une présence suffisante des Nations Unis au Darfour. De manière générale, la mise en place de l'état de droit et le respect fondamental des droits de l'homme sont des éléments clés du futur du Darfour. La protection de la population civile, l'amélioration de la situation humanitaire ainsi que le désarmement, démobilisation et réintégration, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité restent essentielles pour une sortie de crise durable.

Finalement, **la lutte contre l'impunité** est au cœur des demandes des manifestants. Les violations des droits de l'homme sont parmi les causes profondes des conflits au Soudan. Nous n'oublions pas non plus la question des mandats d'arrêt en suspens de la CPI. Le CSNU a renvoyé la situation au Soudan (Darfour) par la résolution 1593 en 2005 et la CPI a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de 5 individus. La Belgique rappelle que la résolution 1593 stipule que le Soudan et toutes les autres parties au conflit du Darfour ont l'obligation de coopérer pleinement avec la CPI et le Procureur, ainsi que leur apporter toute l'assistance nécessaire. Il est indispensable d'assurer la responsabilité (*accountability*) par rapport aux actes du passé.

Monsieur le Président, à la fin de mon intervention je souhaite exprimer la solidarité de la Belgique avec le peuple soudanais et son désir d'une résolution pacifique de la situation au Soudan.

Je vous remercie, Monsieur le Président.